

Édito du Maire

N°5 Février 2022

Chères Marignacaises, chers Marignacais,

Malgré cette crise sanitaire qui perturbe notre vie, nous avons pu terminer l'année dernière par une note agréable avec l'organisation du repas dansant pour nos aînés, du marché de plein air spécial Noël, puis avec le concours du comité des fêtes le goûter de Noël intergénérationnel pour les enfants de notre école et un spectacle..... Sans oublier le vin chaud traditionnel que nos bénévoles nous ont concocté.

Que de bons moments partagés ! Début 2022, nous avons dû annuler la présentation des vœux de l'équipe municipale à la population, certes, mais nous trouverons bien une journée pour se réunir tous ensemble bientôt. C'est notre vœu le plus cher.



Le Maire André CAMPAGNE

En début d'année, notre commune a été touchée par les inondations notamment dans le quartier de Boupatéros par le débordement de la Pique, qui a noyé les espaces dédiés aux jardins potagers des riverains. La Garonne également a légèrement débordé par endroits. Mais cet épisode de pluie intense n'a pas entraîné de dégradations importantes comme à Saint-Béat ou dans certains villages en aval.

En revanche, les installations pour la collecte et le traitement de l'eau potable ont été endommagées nous obligeant à interdire la consommation d'eau pendant 15 jours, malgré les efforts accomplis par Réseau 31 pour revenir à la normale.

Nous vous prions de nous excuser pour le désagrément que cela vous a procuré. Cette nuisance a permis de générer une chaîne de solidarité, une mobilisation des élus, des services, de toute la population pour assurer une distribution de packs d'eau mis à notre disposition par l'exploitant. Nous les remercions tous !

Nous travaillons actuellement sur le bilan de l'année 2021, la préparation du budget 2022 et sur l'élaboration du PLU qui va prévoir l'aménagement du territoire pour les prochaines années sans oublier votre quotidien que nous essayons d'améliorer continuellement.

Toutes les actions comptent !

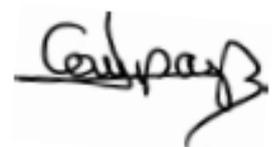
Côté scolaire, nous avons en préparation le Projet de Territoire Éducatif Rural que nous préparons avec l'Éducation Nationale qui permettra de nouvelles activités enseignées dans notre école. Ce projet sera également signé avec les communes voisines, notamment Saint-Béat et Cierp-Gaud.

Pour terminer je souhaite remercier tous les bénévoles, le personnel communal, le Comité des Fêtes, les élus qui apportent leur contribution au bon fonctionnement de la commune et rendent meilleure la vie dans notre village.

Nous vivons dans un territoire « protégé », en pleine nature. Ce sont les touristes de passage qui nous font cette remarque. Il ne tient qu'à nous de continuer à faire les bons choix, de trouver des complémentarités avec les entreprises non polluantes que nous pourrions accueillir, de trouver un aménagement harmonieux du territoire qui garantira une expansion modérée de qualité.

Vous pouvez compter sur nous. Vive MARIGNAC !

André CAMPAGNE



Sommaire

Page 1 : Édito du Maire

Page 2 et 3 : Vie Municipale

- En Direct du Conseil
- Brèves de Finances
- La Bibliothèque

Page 4 et 5 : Vie Associative

- Le Repas des Aînés
- Le Comité des Fêtes
- Le Marché Dominical

Pages 6 :

- Réouverture du Sac d'Os
- Vie Scolaire

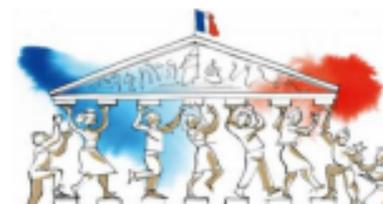
Page 7 : Brèves de Travaux

- La Tour de Guet
- Enjollissement des Espaces Verts
- Engorgement des Canalisations

Page 8 :

- Exposition d'Art
- Cérémonie du 11 Novembre
- Etat Civil
- Pollution de l'Eau

Directeur de la Publication : A. CAMPAGNE



Conseil municipal du 15 octobre 2021

- Demande de subvention au Conseil Départemental, à la Région et à la DETR pour la réhabilitation du local SAC D'OS : 80% du montant HT des travaux est demandé sur un montant total TTC de 19 306,66€ TTC.
- Approbation du rapport de la CLECT établi le 17 septembre 2021.
- Immobilier : mise en vente du bien situé sur la parcelle A n°963 de 689 m² à la CITÉ (ex Pechiney) .L'estimation des domaines est de 90 000 €.
- Mise en place d'un coffret de branchement électrique pour séparer les alimentations du local du Sac d'os et du SAMAI, Montant des travaux : 1 796 €, avec part du SDEHG 1 168 € et part communale 628€.
- Pose d'une horloge astronomique pour l'extinction à 1h du projecteur éclairant la Tour de Marignac. Montant total : 946 €, avec part du SDEHG 654€ et part communale 192€.
- Suppression d'un poteau béton et d'un ancien lampadaire rue des usines.
- Montant des travaux 668€ : part SDEHG 532 €, part communale 136 €.
- Préparation d'actes administratifs pour le transfert de propriété des cessions gratuites concernant l'élargissement de la rue de RIOUECH réalisé en 2016
Le cabinet PHILEA réalisera les documents concernant 7 propriétaires différents pour un montant de 3 780 € TTC. La prestation sera étalée sur 2 ans. (non régularisée par l'ancienne municipalité)
- Positionnement du conseil municipal sur le classement de la zone d'activités industrielles : le conseil municipal décide à l'unanimité de déclasser cette zone et de la requalifier dans le futur PLU pour permettre un développement harmonieux et d'engager une demande de dépollution du site auprès des services de l'État et des propriétaires des terrains (ex usine Pechiney)

Questions diverses :

- Régularisation des cessions gratuites suite à l'élargissement de la rue Escarech ; Onze parcelles concernées. Le cabinet de géomètres Commingéo a été missionné pour établir les documents nécessaires à cette régularisation pour 5 916 €.
- Modification des statuts du SICASMIR
- Location de salles : les associations « Amitié Saint-Béataise, ATICA et Parallèle » ont demandé la possibilité de louer la salle des Fêtes ou la salle des associations. Un tarif pour ces locations sera proposé.
- Voirie : une liste des rues a été adressée à la CCPHG pour préparer les chantiers de rénovations qui seront réalisés en 2023 et 2024.
- Repas des aînés : la date du 4 décembre a été retenue.
- Reversement de la Taxe d'Aménagement concernant la maison de santé de Marignac à la CCPHG : le conseil municipal s'y oppose car juridiquement impossible et indique que le prêt gratuit des salles municipales compense largement cette Taxe d'Aménagement.
- Matériel de visioconférence : Devis de l'entreprise Sonology
Montant total 3 660 € TTC subventionnable par le Conseil Départemental à hauteur de 80%
- Personnel : Afin d'améliorer le fonctionnement des services, les fiches de poste du personnel ont été réalisées.

Décisions du maire rattachées :

- Création d'emplois saisonniers d'adjoints techniques durant les mois de juillet-août 2021.
- Déclassement du domaine public des jardins de la Cité des Jardins.
- Prix du ticket de cantine qui passe à 3,50€.
- Création du marché communal.
- Signature d'un Arrêté de prolongation en congés longue maladie à titre conservatoire.
- Signature d'un Arrêté portant sur le règlement du marché communal.
- Signature d'un Arrêté de fermeture provisoire de l'école le 8 octobre 2021.
- Signature d'un Arrêté de réouverture de l'école le 11 octobre 2021.

BRÈVES DE FINANCES



Le budget pour l'exercice 2022 sera présenté et voté, lors d'un conseil municipal public, avant le 15 Avril.

D'ores et déjà, nous vous informons que l'exercice 2021, nous a permis d'apurer les comptes. Au-delà d'une gestion rigoureuse, l'augmentation des impôts fonciers a contribué à régler les fournisseurs dans les délais respectables.

Grâce à l'effort de tous les Marignacais, nous projetons d'investir dans des opérations de rénovation de notre patrimoine en procédant à certains investissements.

DÉPART À LA RETRAITE DE DANIEL BONZOM

Il est des individus, pour ne pas dire des personnages, qui ne laissent personne indifférent. Daniel BONZOM, employé communal à la mairie de Marignac, qui vient de partir à la retraite en juillet 2021, fait partie de ceux-là.

Reconnaisable par sa barbe et sa chevelure, il est surtout reconnu pour sa gentillesse, sa générosité, son côté serviable et ses compétences techniques.

En juillet 1982, alors que Monsieur François GABAS est maire de MARIGNAC, Daniel est embauché comme remplaçant de Monsieur Louis NOGUES.



Un an après, sur proposition de Monsieur MELENDO, adjoint au maire, il est titularisé sur le poste de Pierre SECAL.

C'est donc après presque 40 ans au service de la commune et de ses habitants, que Daniel a comme l'on dit " fait valoir ses droits à la retraite" tout en promettant à Monsieur le maire André Campagne, qu'il resterait "au service de la commune" si nécessaire, car il est la mémoire technique du village. Au nom des habitants, le conseil municipal souhaite bon vent à Daniel.

Bonne retraite cher « Canelle »...

DISTRIBUTION DES COLIS AUX AÎNÉS

Pour la deuxième année consécutive, le Samedi 18 Décembre, les élus ont tenu à apporter aux aînés, qui n'étaient pas présents au repas, un panier gourmand pour les fêtes. A cette occasion, ils ont pu échanger directement avec les personnes qui ont confié leurs ressentis. Un moment vrai et très touchant.



VIE ASSOCIATIVE

LA BIBLIOTHÈQUE



Depuis le 7 décembre, tous les mardis dès 14h, Irène Eckstein et Gisèle Baqué vous accueillent à la bibliothèque située dans l'aile droite de la mairie. L'idée avait été soumise par Jeanne Soulé, et a rencontré un accueil favorable de la part de la municipalité, mais aussi la totale adhésion d'Irène Eckstein. Volontaire pour porter ce projet, Irène œuvra pendant tout l'automne pour recueillir et trier livres, dictionnaires et encyclopédies.



L'ingénieux aménagement et la méticuleuse fabrication de divers meubles et étagères par Daniel Bonzom, permettent d'offrir dès à présent aux Marignacais de tous âges, non seulement la possibilité d'emprunter des livres, mais aussi de venir consulter et lire sur place.

Situé au cœur du village et répondant à un besoin maintes fois exprimé, ce nouveau lieu de rencontre ne tardera pas à trouver son plein épanouissement. Nous espérons pouvoir organiser prochainement son inauguration !

LE REPAS DES AÎNÉS



QUELLE AMBIANCE AVEC « BELLE K'DANSE » !

En 2020, la pandémie nous a contraint à rester calfeutrés chez nous et à supprimer de nombreuses manifestations.

C'est le **samedi 4 décembre 2021**, date choisie par la municipalité pour organiser le repas des aînés auquel étaient associés le personnel municipal et les accompagnants. Bien avant midi, de nombreux participants répondaient à l'appel, nous pouvions

remarquer cette envie de retrouvailles tout au long d'une après-midi festive et conviviale. Dès l'apéritif, une ambiance musicale semblait assurée par le quintet « Belle K'danse ». Les agapes, aux saveurs nature et traditions pyrénéennes, concoctées et servies par le traiteur « Plein Sud » ont été appréciées par l'ensemble des convives. Chacun a su manger et boire avec modération afin de pouvoir s'activer sur la piste de danse, sur des airs de valse, de paso, de rock, etc... Le maire et les élus ont ouvert le bal qui s'est poursuivi jusqu'à 18 heures. Nous vous donnons rendez-vous, encore plus nombreux, fin 2022 pour renouveler ces moments d'échanges et de convivialité.



LE COMITE DES FÊTES

La coutume d'**Halloween** fait ses débuts en France en 1997 et ce **31 octobre 2021**, nos petits Marnagais ont fait perdurer ce rituel en investissant le village. Les habitants ont été généreux avec les petits monstres qui ont pu partager leur butin lors du goûter organisé pour cette fête déguisée.



La pandémie ayant laissé une courte période de répit à l'entrée de l'hiver, le Comité des Fêtes a pu programmer quelques animations prévues de longue date.



Novembre : Tout d'abord, le « Magine Trio » a présenté le **jeudi 11 novembre** dans la salle des fêtes : « 1936, une révolution espagnole ». Ce spectacle musical, est un récit historique qui aborde ce moment dramatique de l'histoire contemporaine avec des poètes, des romanciers, des artistes ...mais aussi des musiciens et des chanteurs, sans oublier les témoignages émouvants qui permettent de mieux connaître cette révolution. Ce spectacle offert par le Comité a attiré un public nombreux.

L'histoire captive les Marnagais car ils sont venus très nombreux découvrir l'exposition et la conférence consacrées à Marianne Colston **dimanche 14 novembre**. Marianne Colston, voyageuse anglaise, qui réalisa en 1821 un croquis du village de Marnagac, pouvait-elle imaginer que, 200 ans plus tard, l'exposition organisée en

souvenir de son passage dans ce village au cours de son périple de 2 ans en Italie, Suisse et France, remporterait un si vif succès auprès de la population ? L'intérêt porté par l'assistance a permis de relever les thèmes sur lesquels se pencheront les villageois désireux de s'impliquer dans cette nouvelle branche qui vient étoffer les activités du Comité des Fêtes : "Histoire de notre village et de ses habitants". La première rencontre a eu lieu Mercredi 8 décembre et a été très productive.

Samedi 20 novembre, dès 19h00, une soirée festive a réuni les Marnagais dans la salle des fêtes, autour du Beaujolais nouveau ! Avec un buffet campagnard (charcuterie, fromage et dessert), des musiciens et une participation de 8 € par personne, les festivités ont été très appréciées. Chacun a pu ramener à la maison un morceau de fromage ou de jambon distribué par Jean Michel Oddone le Président du Comité des fêtes.

Décembre : **Samedi 11 décembre** débutait l'exposition transfrontalière des gravures de monsieur Osmin Palach. Cette exposition organisée par l'association ATICA et le Comité des Fêtes, soutenue par notre maire et l'Ajuntament de Bossost se tenait conjointement à Marnagac et à Bossost. Osmin PALACH est né à Gaud en Haute Garonne ; il s'est passionné pour l'architecture des églises romanes qu'il a peintes les unes après les autres, autant celles du Larboust que celles du Val d'Aran. Cette double exposition est suivie d'une itinérance et les œuvres d'Osmin Palach seront exposées dans différents villages par la suite dont Cierp durant le mois de janvier.



Dimanche 12 décembre, la municipalité et le comité des fêtes de Marignac ont offert une journée festive aux habitants et aux enfants. Tous se sont mobilisés et même le soleil était au rendez-vous. L'après midi était réservée pour les enfants. Ils étaient accueillis dans la salle des fêtes pour assister au spectacle créé par Elodie Rougeot. Tous coiffés de leur bonnet de lutin, ils sont restés très sages et ont écouté avec beaucoup d'attention les histoires proposées par la conteuse. Après le spectacle, le Père Noël est intervenu avec des anciens pour distribuer les pochettes surprises réalisées la veille par les petits lutins du village. Un moment d'échange émouvant quand les enfants ont donné aux anciens les dessins et cadeaux qu'ils avaient préparés à leur intention. Après le goûter est arrivé le moment de se séparer. De nombreuses personnes sont venues remercier les organisateurs de cette journée de Noël, en souhaitant qu'elle soit renouvelée l'année prochaine.



Janvier 2022, le COVID s'invite à nouveau

Malheureusement, cet élan Marignacais est à nouveau ralenti par une énième vague de COVID qui contraint le Comité de Fêtes à revoir l'organisation de certains événements.

Néanmoins, la volonté d'animer et de rassembler les Marignacaises et Marignacais est toujours présente et les projets sont bien avancés. Le bureau se réunira fin janvier pour finaliser la programmation de l'année 2022 dans le respect des règles sanitaires actuelles, une programmation riche d'événements culturels, festifs et conviviaux dont le planning sera dévoilé courant février.

Toute l'équipe du Comité des Fêtes souhaite aux Marignacaises et Marignacais une excellente année 2022 et remercie toutes celles et ceux qui se sont déjà impliqués avec elle, par leurs actions, leur présence ou leurs soutiens amicaux.

Ensemble, le village est encore plus beau.

MARCHÉ DOMINICAL - HEBDOMADAIRE



Eddy.

Précisément le **dimanche 21 octobre 2021**, une vingtaine d'exposants ont répondu présent, tant l'emplacement du parc de loisirs s'y prête pour les accueillir.

Lors du marché de fin d'année, l'association des parents d'élèves de l'École de Marignac a proposé des ventes pour contribuer au financement des projets pédagogiques. La Municipalité a organisé la venue du Père Noël et de sa calèche pour promener les enfants dans le village.



La météo étant quelques fois peu clémente, les exposants sont moins nombreux, mais les fidèles vous attendent. Pour que ce marché perdure, venez faire vos courses, faire des rencontres, et vous pourrez discuter amicalement autour d'un verre le dimanche de 9h à 13h.

Ce Marché hebdomadaire, le vôtre, est un véritable moment convivial et de partage qui a pour objectif de dynamiser commercialement le village, mais aussi de créer du lien social.

Le **dimanche 17 octobre 2021**, le Marché de Marignac a connu une très bonne fréquentation pour son lancement initié par Lynda Berkouk.

De dimanche en dimanche, ce Marché de plein vent permet aux Marignacais(es) et aux villageois avoisinants de pouvoir faire des achats (viande de veau, fruits et légumes, chocolats, pâtisseries orientales, miel, fromage, plats à emporter, gâteau à la broche...) du vin bio ou de la bière artisanale... auprès des producteurs et artisans (bijoux...) ou de boire un café au stand du Bar Sandaran, où vous êtes accueillis par Nadège et



RÉOUVERTURE DU SAC D'OS



De nombreuses générations de Marignacais ont pu se retrouver avec bonheur, dans le passé, pour des moments festifs ou simplement se réunir, dans le local municipal appelé "Sac d'OS".

Nous avons pris la décision de rouvrir ce lieu pour les jeunes Marignacais, car nous avons constaté que le local près du terrain de foot était totalement insalubre...C'était à la fois indigne et dangereux de maintenir l'accès à ce local.

La municipalité souhaite la réouverture du Sac d'OS, qui nécessitera certes quelques travaux de mise en conformité, puis sera mis à la disposition des jeunes de notre village à titre gracieux.

Il est aujourd'hui possible d'utiliser ce local en signant une convention d'utilisation (par le représentant légal pour les mineurs) auprès des services administratifs de la mairie.



VIE SCOLAIRE

La rentrée scolaire s'est bien déroulée, les enseignants et les élèves de maternelle ont pu retrouver des locaux repeints comme nous l'avions prévu. Nous tenons à remercier les employés communaux pour leur assiduité, dans le respect du protocole sanitaire, ce qui nous a permis de garder notre école ouverte depuis le début de cette crise.

Cette année, nous avons tenu à faire participer les élèves à la cérémonie de commémoration du 11 Novembre. Les volontaires, encadrés par leur Directrice Mme Dalet ont lu les noms des soldats Marignacais morts pour la France.



En partenariat avec l'association des parents d'élèves, l'école a participé au marché de Noël le 12 Décembre notamment en vendant des livres et des jouets d'occasion, des créations réalisées en classe, des crêpes, des gaufres... L'argent récolté permettra en partie de participer aux frais de la semaine au ski. Le 18 Décembre, le père Noël s'est rendu à l'école pour distribuer à chaque élève une tablette de chocolat à croquer et à colorier.



Nous sommes engagés avec l'Accueil de Loisir Associé à l'Ecole (ALAE) pour trouver une solution de garderie pour le Mercredi toute la journée. La CCPHG tente d'harmoniser le territoire pour offrir un mode de garde équitable mais les délais de mise en place sont longs.

Simultanément, nous avons réalisé un sondage auprès des parents et espérons pouvoir proposer une garderie communale dès que les ressources humaines nous le permettront et en attendant que l'ALAE qui détient la compétence soit en mesure d'offrir un accueil pédagogique de qualité. Pour l'instant, nous persistons à mettre à disposition des parents une garderie communale le mercredi de 7h30 à midi malgré la très faible fréquentation (un à trois élèves maximum).

Malgré leur augmentation, les effectifs demeurent fragiles par rapport aux quotas nationaux avec 52 enfants scolarisés. Nous continuons d'être attentifs et notre position est inchangée quant à la répartition des élèves sur trois classes. Nous avons déjà informé par courrier le 07 Janvier l'Inspecteur Académique de notre volonté de maintenir trois enseignants pour trois classes. En parallèle, nous partageons une réflexion commune entre Clerp-Gaud, Fos, Lourde, Saint-Pé d'Ardeat, Saint-Béat afin de développer l'ouverture culturelle, numérique et sportive. La convention du Territoire Educatif Rural (PTER) proposée par l'Education Nationale est en cours de signature, dans un premier temps, nous projetons de signer cette convention commune à Marignac. Dans un second temps, notre objectif sera d'obtenir un Label pour notre école : ce qui nous permettrait à long terme de nous singulariser avec un projet innovant et d'être plus attractif sur le territoire.

BREVES DE TRAVAUX



LA TOUR DE GUET

Le 18 Décembre 2021 des professionnels ont procédé à l'abattage d'un arbre qui avait décidé de prendre racine depuis plusieurs années en haut de l'ancienne tour de guet du village, cet incorruptible avait modifié le visage historique de notre tour. Pour l'en déloger nous avons dû faire appel à une entreprise aguerrie aux manœuvres périlleuses de haute voltige. (coût :1 800 €)

ENJOLIVEMENT DES ESPACES VERTS

Quotidiennement, les employés communaux, Lucas et Mathieu sont chargés d'entretenir nos espaces de vie. En période hivernale, les travaux d'entretien des espaces verts sont conditionnés au gré du froid, de la neige, du gel, qui rendent leurs interventions plus difficiles. Cédric vient temporairement renforcer l'équipe.

Elagage des arbres mettant en péril le bon fonctionnement des réseaux électriques comme ici rue du Burat.

Débroussaillage d'un grand terrain communal dans le quartier Boupatéros.

Suite aux inondations, réalisation des travaux de remise en état en partenariat avec l'ONF notamment dans le secteur de la route forestière.

Lors des dernières crues, nous avons demandé la visite d'un technicien du RTM de la CCPHG pour faire constater les dégâts engendrés autour du barrage filtrant à Saint-martin. Le ramassage des bois morts est prévu ainsi qu'un sentier d'accès au barrage.



Des devis sont à l'étude pour sécuriser et consolider les murs en pierre le long du ruisseau rue du Burat.

Nous projetons également de poursuivre les travaux de réfection et de peinture à l'école maternelle.



ENGORGEMENT DES CANALISATIONS RUE DU MARCHÉ

Le Vendredi 10 Décembre, l'intervention d'urgence de Réseau 31 a permis de déceler un dépôt important d'huile de vidange bien localisé, engendrant le bouchage des égouts dans ce secteur. Marcel Dore, adjoint en charge des travaux, a particulièrement suivi cette opération.

S'agissant d'un acte d'incivilité, en cas de récidive, Réseau 31 facturera à la commune l'intervention, que nous répercuterons sur le contrevenant.

EXPOSITION D'ART

Journée parfaite pour l'exposition du dimanche 17 octobre qui s'est déroulée à la salle des fêtes de Marignac. Le soleil est de la partie et le public a répondu présent. Nous avons pu découvrir des pépites parmi nos artistes locaux.

Merci à Nadège, Marie, Babeth, Mélody, Gisèle, Jessy, Nadine, Christophe et Sylvain d'avoir partagé leurs passions avec nous. Des Peintures, des Sculptures, des Lampes, des Bijoux,... Le temps d'une matinée, on plonge dans une bulle d'émotions.

Que de talents !!! Que d'inspirations !!!

Mille mercis à eux pour ce moment de bonheur partagé ou le temps semble s'être arrêté.

A renouveler.



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE



Le jeudi 11 Novembre 2021, journée nationale de commémoration de la victoire et de la paix et hommage à tous les morts pour la France, Le Maire entouré de son Conseil Municipal au complet a honoré les soldats morts durant la grande Guerre, ainsi que la mémoire d'Hubert Germain, ultime compagnon de la libération.

Pour l'occasion, le Maire a réuni autour du monument aux morts les Gendarmes, les Pompiers, les élèves de l'école Lucien Saint et la « Banda Bouchons » qui a joué la Marseillaise entonnée par les enfants.

POLLUTION DE L'EAU DU RESEAU PUBLIC

Le 12 Janvier à 15h un appel de Réseau 31 nous indique que l'eau du réseau public est polluée suite aux inondations et qu'elle est impropre à la consommation.

A 17h Réseau 31 dépose en Mairie une note pour que nous puissions informer la population.

Le soir même, les Adjoints et les employés communaux distribuent des bouteilles aux administrés.

Le vendredi et le samedi vos élus ont tenu une permanence à la salle des fêtes pour faciliter le retrait des bouteilles.

Par la suite, durant 2 semaines, un libre-service a été mis en place, sans rupture de stock, grâce à la vigilance de Réseau 31.

La situation est redevenue normale le jeudi 27 janvier, sauf pour le quartier de Saint-Martin. **15 000 litres distribués, 30 litres par habitant : soit 2 litres par jour et par habitant.**

ETAT CIVIL



Décès



✠ Rogerio **COUTO MARQUÈS** le 01/10/2021

Sincères condoléances à la famille